



Compte-rendu de la réunion d'information et d'échanges sur la situation des CIO du lundi 2 mars

Présents :

- Elus du personnel

SNES – Orientation : C. Deana, A. Hamel, I. Ledigarcher, M. Struillou

SNASUB : N. Barthel (gestionnaire, lycée Ravel)

UNSA : Y. Petit (SAENES, CIO 7/15)

SGEN : 4 élus

- Représentants de l'administration

SAIO : M. Hugot (CSAIO), I. Bordet, G. Péquignot

DP : O. Girod, chef de division, C. Duchesne, adjointe au chef de division

DP8 : C. Klein, bureau des personnels AENES (catégorie C)

CSAIO

Exposé de la situation :

Les difficultés :

- Budget 2015 du Rectorat est bouclé
- Mouvement intra des administratifs calendrier : 1 au 31 mars pour catégorie C / 12 au 26 mars pour catégorie B
- Aspects matériels : comment gérer les déménagements ? quid du matériel informatique ?

Questions / réponses sur le courrier de la Mairie

SNES : Nous vous avons demandé par courrier une copie du courrier de la Mairie de Paris.

CSAIO : le courrier ne m'étant pas destiné, je n'ai pas d'autorisation pour vous le communiquer. Je vais demander

SNSSES : à qui a été envoyé le courrier de la Ville ? A qui a-t-il été adressé ?

CSAIO : Courrier envoyé au DASEN par Madame Darpheuille, direction des affaires scolaires (DASCO)

SNES /SGEN : nous maintenons notre demande de copie du courrier.

SNES : quel est le contenu du courrier ?

CSAIO : dans le courrier, il est demandé au DASEN de « préciser les CIO qu'il souhaite maintenir afin de déterminer le montant des loyers » dans un délai d'un mois (*donc 10 mars 2015*). La mairie n'annonce pas le prix des loyers. C'est au Rectorat de faire un choix en fonction des loyers. « La Mairie ne nous met pas dehors, vous dites où vous voulez aller et vous payez »

Un courrier a été envoyé à la Mairie en indiquant les problèmes de budget et de calendrier. Pas de réponse de la mairie à ce jour.

Un courrier a été envoyé au MEN pour demander la sortie du CIO des enseignements supérieurs de la carte cible des CIO, compte tenu de son « rayonnement régional » et pour l'informer du problème du coût financier des loyers

parisiens qui ne permettrait pas une prise en charge de 6 CIO (cf carte cible des CIO du MEN, 3 Etat + 3 département). Pas de réponse du MEN à ce jour. CSAIO sera reçu en audience au MEN le 4 mars.

CSAIO : réunion avec les DCIO le 4 mars pour « définir des pistes de travail afin de parer aux différentes hypothèses », puis « je déciderai »

SGEN : envisager des espaces disponibles dans les lycées

SNES : opposition à cette proposition

Questions / réponses sur les personnels administratifs

M. Girod : différentes hypothèses sont envisagées pour les personnels administratifs : bonus ? Pas de mesure de carte scolaire tant que la carte des CIO n'est pas définie.. La situation sera évoquée lors de la CAPA du 9 mars.

SNASUB : demande une prolongation du calendrier du mouvement intra pour les administratifs.

M. Girod / CSAIO : tous les personnels administratifs seront reçu en entretien individuel. Ils seront réunis le 6 mars pour être informés et s'inscrire dans « une démarche individuelle ».

Questions / réponses sur la position du Rectorat

SNES : à défaut de position, sur quelles hypothèses travaille le Rectorat ?

SAIO : 2 inconnues : le montant total des loyers fixé par la Mairie et le budget alloué par le MEN.

A l'heure actuelle : la régie immobilière de la Ville de Paris facture au département 2 loyers :

CIO 19 : 208 m² / 34 000 euros /an

CIO 18 : 289 m² / 93 513 euros / an (rmq SGEN : c'est l'ancien Maire du 18^{ème}, M Vaillant qui avait souhaité le relogement du CIO dans des locaux adaptés).

Pour les 9 autres CIO, pas de loyer.

CIO d'Etat

	Budget fonctionnement	Loyer / an	Frais déplacement
Tibunal	7 260	78 000	oui
Mediacom	6 600	115 000	
Sup	1 300	35 000	
Total	15 160	228 000	

Si le MEN ne donne que 35 000 euros par CIO, le Rectorat ne pourra pas prendre en charge les 6 CIO (6*35 000 euros = 210 000 euros)

CSAIO : toutes les hypothèses sont possibles entre :

« on garde les 3 CIO d'Etat ».

Et

« on garde les 3 CIO d'Etat et la Mairie de Paris garde les 11 CIO départementaux »

SNES + SGEN : demandent l'instauration d'un dialogue (autre que par échange de courriers postaux) entre le Recteur et le MEN et entre le Recteur et le département de Paris.